

NOYELLES-SUR-MER

Le maire reste minoritaire

Lors du conseil municipal, lundi soir, la majorité des élus a de nouveau refusé le compte administratif. Un vote de défiance à l'encontre du maire.



Jean-Michel Gay, le maire, entouré de son premier adjoint Jean Domitile (à gauche) et du deuxième, Jean-Louis Demaret.

La situation reste bloquée au conseil municipal de Noyelles-sur-Mer. Lundi soir, en présence d'une vingtaine d'habitants, une majorité d'élus a de nouveau exprimé sa défiance envers le maire, Jean-Michel Gay, en rejetant le compte administratif de la commune. Six ont voté contre, dont les trois premiers adjoints, deux se sont abstenus et quatre ont voté pour.

Cette délibération est intervenue en fin de réunion, après que toutes les autres ont été approuvées, dont les comptes de gestion dressés par le comptable public. Comme la fois précédente, les opposants au

maire ont utilisé ce vote pour montrer leur désaccord : ils lui reprochent, à la fois de diriger seul, sans concertation, et de ne pas prendre de décision. Toutefois, la démarche est lourde de conséquences, puisqu'elle empêche la réalisation du budget 2016.

Jean-Michel Gay avait ouvert la séance en demandant à ses colistiers de faire connaître leurs revendications : « *Quand ils me diront ce qu'ils veulent, on pourra travailler autrement, commente l'édile. Moi, je reste sur ma ligne, je leur ai expliqué comment je communiquai.* » Il avoue que les relations avec ses adjoints, Jean Domitile et Jean-

Louis Demaret, sont glaciales. Et de confier : « *Il faut retrouver l'envie de travailler ensemble, en équipe. Les gens attendent beaucoup, mais donnent peu. Ils veulent s'investir sans être là. Ce n'est pas facile.* »

Jean Domitile, le premier adjoint, réplique : « *On lui a déjà expliqué trois fois ce qu'on voulait. Ça ne lui a pas servi de leçon. Il ne nous parle pas. Il ne communique que par mail, il travaille toujours seul.* » L' élu reconnaît qu'ils sont « *d'accord sur beaucoup de choses, y compris sur le compte administratif* », mais que la confiance est perdue. Et de confier : « *Maintenant, je suis un peu blasé, je ne vois pas de solution. Je ne sais pas comment tout ça va se terminer.* » M. Domitile affirme, en tout cas, ne pas agir par ambition personnelle : « *Je n'ai pas l'intention d'être maire. S'il croit que je veux sa place, il se trompe.* »

Jean-Michel Gay représentera le compte administratif lors du prochain conseil, sans doute fin juin. Si le vote reste le même, au 30 juin, « *je refilerai le bébé au préfet* ». Celui-ci chargera alors la chambre régionale des comptes de trancher.

X. T.

81PICMARIT Mercredi 01 juin Page:14/15

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)